

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Numéro du dossier : TC/MBT/2220821

Répertoire : 2022/111022

"ECONOCOM GROUP"

société européenne cotée

à 1050 Bruxelles, Place du Champ de Mars 5

TVA (BE) 0422.646.816 Registre des Personnes Morales Bruxelles, division francophone

REMBOURSEMENT DE LA PRIME D'EMISSION**POUVOIRS**

Ce jour, le trente-et-un mars deux mille vingt-deux.

A 1930 Zaventem, Chaussée de Louvain 510/B80.

Devant **Tim CARNEWAL**, notaire à Bruxelles (premier canton), exerçant sa fonction dans la société "Berquin Notaires", ayant son siège à Bruxelles, avenue Lloyd George 11,

S'EST REUNIE

L'assemblée générale extraordinaire de la société européenne cotée "**ECONOCOM GROUP**", ayant son siège à 1050 Bruxelles, Place du Champ de Mars 5, ci-après dénommée la "*Société*" ou "*Econocom Group*".

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE

La Société a été constituée sous la dénomination "EUROPE COMPUTER SYSTEMS Belgique" suivant acte reçu par Maître Jacques Possoz, notaire à Bruxelles, le 2 avril 1982, publié aux Annexes du Moniteur belge du 22 avril suivant, sous le numéro 820-11.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Tim Carnewal, notaire à Bruxelles, le 24 janvier 2022, publié aux Annexes du Moniteur belge du 3 février suivant, sous les numéros 22308435 et 22308436.

Le site internet de la Société est <https://www.econocom.com>.L'adresse électronique de la Société est generalsecretariat@econocom.com.

La Société est immatriculée au registre des personnes morales sous le numéro 0422.646.816.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE - COMPOSITION DU BUREAU

La séance est ouverte à 13 heures 30 minutes, sous la présidence de Monsieur GROSSI Bruno, domicilié à Paris 75016 (France), rue Molitor 13.

La fonction de secrétaire est exercée par Madame ROCHE Antoinette, domiciliée à 9 avenue Louvois, 92190 Meudon (France).

Les fonctions de scrutateur sont exercées par :

- Madame ROULLEAUX Lydie Cécile Suzanne Irène, domiciliée à 1050 Bruxelles, rue Jean-Baptiste Colyns 50.

- Madame de NEUVILLE Isabelle Catherine Bernadette, domiciliée à 1380 Lasne, rue du Bois Impérial 21.

VÉRIFICATIONS FAITES PAR LE BUREAU - PRÉSENCES

Le président fait rapport à l'assemblée sur les constatations et vérifications qu'a opérées le bureau, au cours et à l'issue des formalités d'enregistrement des participants, en vue de la constitution de l'assemblée :



1. Convocation des titulaires de titres

Avant l'ouverture de la séance, les justificatifs des avis de convocation parus au *Moniteur belge* et dans la presse ont été remis au bureau. Ils seront conservés dans les archives de la Société. Le bureau a constaté que les dates de parution de ces avis sont les suivantes :

- le 28 février 2022 dans le *Moniteur belge* ;
- le 28 février 2022 dans *La Libre Belgique* ; et
- le 1^{er} mars 2022 dans le *De Morgen*.

Le texte de la convocation ainsi que les modèles de procuration et les formulaires de vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société (<https://www.econocom.com>) à partir du 28 février 2022.

Le bureau a également constaté, en prenant connaissance de la copie des lettres envoyées, qu'une convocation a été envoyée par courrier postal ou électronique aux détenteurs de titres nominatifs.

Le bureau a en outre constaté, en prenant connaissance de la copie de la lettre adressée au commissaire, qu'une convocation a été envoyée par courrier électronique au commissaire.

Le bureau a finalement constaté, en prenant connaissance d'un extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 14 février 2022, que les administrateurs de la Société ont renoncé aux formalités de convocation.

2. Vérification des pouvoirs des participants à l'assemblée

Concernant la participation à la présente assemblée, le bureau a vérifié si les articles 28 et 29 des statuts ont été respectés, ce qui a été confirmé par le bureau ; les différentes pièces à l'appui ainsi que les procurations originales et les formulaires de vote par correspondance seront conservés dans les archives de la Société.

Le bureau a ainsi vérifié que les actions appelées à voter à la présente assemblée ont bien été enregistrées à la date du 17 mars 2022, à vingt-quatre heures (heure belge) et que les actionnaires ont confirmé leur intention d'exprimer leur vote au plus tard le 25 mars 2022.

3. Liste des présences

L'assemblée se compose des actionnaires dont les noms, prénoms ou dénomination et forme juridique, ainsi que le nombre de titres dont chacun d'eux déclare être propriétaire pour les besoins de la présente assemblée, sont mentionnés dans la liste de présence ci-annexée.

En conséquence, la comparution devant le notaire soussigné est arrêtée en la liste de présence précitée, à laquelle les parties déclarent se référer ; cette liste de présence signée par les membres du bureau qui l'ont reconnue exacte a été revêtue de la mention d'annexe et signée par moi, notaire.

Cette liste est complétée par une liste des actionnaires qui ont voté par correspondance conformément à l'article 34 des statuts.

4. Vérification du quorum de présence

Le bureau a constaté qu'il ressort de la liste de présence que 114.682.190 actions sur un total de 222.929.980 actions sont présentes et représentées, dont des actionnaires représentant 90.201.972 actions ont voté par correspondance.

Le bureau constate que les droits de vote attachés à 42.673.922 actions étaient suspendus à la date d'enregistrement, le 17 mars 2022, à vingt-quatre heures (heure belge), soit du fait que ces actions étaient détenues en nom propre par la Société ou par certaines de ses filiales, soit du fait qu'elles étaient représentatives d'actions anciennement au porteur, actuellement en dépôt auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, conformément



aux dispositions légales en la matière.

Le bureau constate que seules les 180.256.058 actions pour lesquelles les droits de vote n'ont pas été suspendus doivent être prises en compte pour le calcul du quorum de présence, conformément à l'article 7:140 du Code des sociétés et des associations

Le bureau constate que le quorum de présence légal de 50% des actions est dépassé, dans la mesure où celui-ci a atteint 63,62%. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et statuer sur l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- 1. Remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré, conformément aux articles 7:208 et 7:209 du Code des sociétés et des associations, à hauteur de 0,14 euro par action.**

Proposition de résolution :

Proposition de rembourser la prime d'émission assimilée à du capital libéré, conformément aux articles 7:208 et 7:209 du Code des sociétés et des associations, en ce compris les actions détenues en propre par la Société, par prélèvement sur le compte de « prime d'émission », à hauteur de 0,14 euro par action, existant à la date de détachement du coupon. Le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la présente décision au Moniteur Belge. La mise en paiement du coupon interviendra postérieurement au détachement du coupon, conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations.

- 2. Pouvoirs.**

Proposition de résolution :

Proposition de déléguer les pouvoirs (i) avec faculté de subdélégation, à l'administrateur délégué et aux directeurs généraux d'Econocom Group SE, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et (ii) au notaire instrumentant et à ses préposés, agissant séparément, aux fins d'assurer les formalités y afférentes.

MODALITES DU SCRUTIN

Le président rappelle que chaque action donne droit à une voix et que les actions entièrement libérées, qui sont inscrites depuis au moins deux (2) années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société, donnent chacune droit à deux (2) voix, conformément à l'article 33 des statuts.

Il rappelle également que seuls les actionnaires présents ou ayant exprimé leur vote par correspondance et les actionnaires représentés par procuration peuvent prendre part au vote.

Le président rappelle également que :

- pour que la proposition de résolution relative au point 1 de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire soit valablement adoptée, les actionnaires exprimant leur vote à la réunion doivent représenter la moitié au moins du capital de la Société et la proposition doit recueillir les **trois quarts** des voix exprimées, conformément à l'article 7:153 du Code des sociétés et des associations ;
- pour que la proposition de résolution relative au point 2 de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire soit valablement adoptée, la proposition doit recueillir la **moitié plus un** des voix exprimées.

QUESTIONS

Conformément à l'article 32 des statuts et l'article 7:139 du Code des sociétés et des



associations, le président invite les participants à poser les questions qui portent sur des points à l'ordre du jour.

Le président expose tout d'abord qu'aucun actionnaire n'a fait usage de la possibilité de poser des questions préalablement et par écrit comme prévu par l'article 7:139 du Code des sociétés et des associations.

Le président passe ensuite la parole à l'audience. Aucun actionnaire ne pose de question.

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION : Remboursement de prime d'émission.

L'assemblée décide de rembourser la prime d'émission assimilée à du capital libéré, conformément aux articles 7:208 et 7:209 du Code des sociétés et des associations, en ce compris les actions détenues en propre par la Société, par prélèvement sur le compte de « prime d'émission », à hauteur de 0,14 euro par action, existante à la date de détachement du coupon. Le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge. La mise en paiement du coupon interviendra postérieurement au détachement du coupon, conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations.

L'assemblée prend acte que cette réduction de la prime d'émission sera imputée en priorité sur le capital fiscal réellement libéré. Conformément à l'article 18 du Code des Impôts sur les Revenus, l'assemblée prend acte que 81,69% du montant total serait fiscalement imputé sur le capital fiscal libéré et 18,31% du montant total serait fiscalement imputé sur les réserves taxées et les réserves exonérées incorporées au capital, étant entendu que l'imputation sur les réserves est censée porter exclusivement, en premier lieu sur les réserves taxées incorporées au capital, ensuite sur les réserves taxées non incorporées au capital et enfin sur les réserves exonérées incorporées au capital.

L'assemblée décide ensuite que cette réduction de la prime d'émission s'effectuera par remboursement en espèces d'un montant égal au montant de la réduction de la prime d'émission aux actionnaires proportionnellement à leur possession d'actions dans la Société.

Exposé du notaire soussigné

Au moment de la création de la prime d'émission, il a été prévu que la prime d'émission constituera pour les tiers une garantie identique au capital. Par conséquent, l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations s'appliquera dans le cadre de la réduction de la prime d'émission approuvée ci-dessus.

Le notaire soussigné éclaire les actionnaires sur le contenu de l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, qui prévoit qu'en cas de réduction réelle du capital, les créanciers dont la créance est née antérieurement à la publication aux Annexes du Moniteur belge de cette décision de réduction du capital, ont le droit d'exiger, dans les deux mois après ladite publication, une sûreté pour les créances non encore échues au moment de cette publication et pour les créances faisant l'objet d'une action introduite en justice ou par voie d'arbitrage avant la présente assemblée générale. La Société peut écarter cette demande en payant la créance à sa valeur, après déduction de l'escompte.

Aucun remboursement aux actionnaires dans le cadre de la réduction de la prime d'émission précitée ne pourra être effectué aussi longtemps que les créanciers, ayant fait valoir leurs droits dans le délai de deux mois visé ci-dessus, n'auront pas obtenu satisfaction, à



moins qu'une décision judiciaire exécutoire n'ait rejeté leurs prétentions à obtenir une garantie, conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations.

Vote :

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 114.682.190

2/ la proportion du capital représentée par ces votes : 51,44%

3/ le nombre total de votes valablement exprimés : 174.420.908

dont

POUR	174.420.908
CONTRE	/
ABSTENTION	/

4/ le pourcentage de voix "Oui" par rapport à la totalité des voix exprimées : 100%.

DEUXIEME RESOLUTION : Pouvoirs.

L'assemblée décide de déléguer les pouvoirs (i) avec faculté de subdélégation, à l'administrateur délégué et aux directeurs généraux d'Econocom Group SE, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et (ii) au notaire instrumentant et à ses préposés, agissant séparément, aux fins d'assurer les formalités y afférentes.

Vote :

Cette proposition est mise aux voix. Elle est adoptée comme indiqué ci-dessous :

1/ le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés : 114.682.190

2/ la proportion du capital représentée par ces votes : 51,44%

3/ le nombre total de votes valablement exprimés : 174.420.908

dont

POUR	174.420.908
CONTRE	/
ABSTENTION	/

4/ le pourcentage de voix "Oui" par rapport à la totalité des voix exprimées : 100%.

CLAUSES FINALES NOTARIALES

INFORMATION – CONSEIL

Les actionnaires, le cas échéant représentés comme dit ci-avant, déclarent que le notaire les a entièrement informés sur leurs droits, obligations et charges découlant des actes juridiques dans lesquels ils sont intervenus et qu'il les a conseillés en toute impartialité.

DROIT D'ECRITURE (Code des droits et taxes divers)

Le droit d'écriture s'élève à nonante-cinq euros (95,00 EUR).

COPIE ACTE (NABAN)

Une copie officielle du présent acte sera disponible dans la Banque des Actes Notariés (NABAN). Cette banque de données n'est qu'accessible que moyennant une carte e-ID ou l'app "itsme".

LECTURE

Le présent procès-verbal a été lu intégralement pour ce qui concerne les mentions visées à l'article 12 alinéa 1 et 2 de la loi organique du notariat et les modifications apportées au projet d'acte communiqué préalablement.



L'acte entier a été commenté par le notaire.

IDENTITE

Le notaire confirme les données d'identité du président, des membres du bureau et des actionnaires, le cas échéant leurs représentants, qui ont demandé au notaire soussigné de signer le présent procès-verbal, au vu de leur carte d'identité.

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée est clôturée.

DONT PROCES-VERBAL

Dressé lieu et date que dessus.

Après lecture partielle et commentée de l'acte, le président, les membres du bureau, et les actionnaires, le cas échéant leurs représentants, qui l'ont demandé, et moi, notaire, avons signé.

Suivent les signatures.

Délivrée avant enregistrement ;

- soit, en application de l'art. 173, 1 bis du Code des Droits d'Enregistrement en vue du dépôt au greffe du tribunal de commerce conformément art. 67 du Code des sociétés;

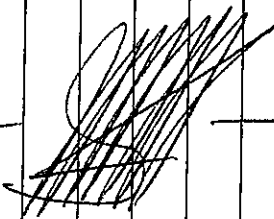
- soit, en application de la décision administrative d.d. 7 juin 1977, nr. E.E. / 85.234.

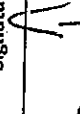
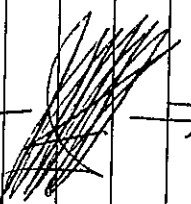


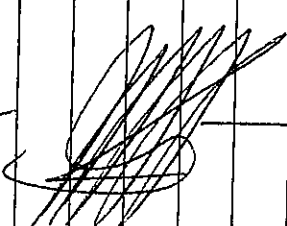
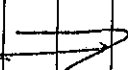
Econocom Group SE
Société européenne cotée
Siège: Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles
Numéro d'entreprise: 0422.646.816 (RPM Bruxelles)

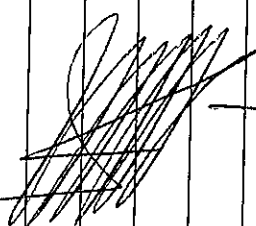
LISTE DES PRESENCES
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 MARS 2022

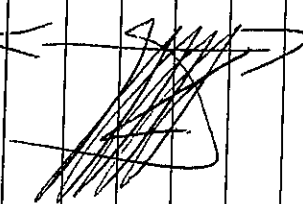
	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
1	BRUNO GROSSI	1.061.300	/	
2	ECONOCOM INTERNATIONAL BV	89.144.998	/	Vote par correspondance
3	TOUTMA FINANCE SAS	550.000	/	Vote par correspondance
4	LAURENT ROUDIL	300.000	/	Vote par correspondance
5	VERONIQUE DI BENEDETTO	204.814	/	Vote par correspondance
6	SALIM AZZI	2.160	/	Vote par correspondance
7	ANGEL BENGUIGUI DIAZ	280.400	Bruno Grossi	
8	JEAN-PHILIPPE ROESCH	390.000	Bruno Grossi	
9	CACEIS	8.476.270	Bruno Grossi	
10	STEWARDSHIP FOUNDATION	1.221	Bruno Grossi	
11	ARIZONA STATE RETIREMENT SYSTEM	3.831	Bruno Grossi	
12	UPS GROUP TRUST	23.969	Bruno Grossi	
13	BOARD OF PENSIONS OF THE EVANGELICAL LUTHERAN CHURCH IN AMER	3.770	Bruno Grossi	
14	INDIANA PUBLIC RETIREMENT SYSTEM	3.536	Bruno Grossi	
15	PUBLIC EMPLOYEES RETIREMENT SYSTEM OF OHIO	74.146	Bruno Grossi	
16	LEGAL AND GENERAL UCITS ETF PLC	6.351	Bruno Grossi	
17	STICHTING PENSIOENFONDS HORECA AND CATERING	13.969	Bruno Grossi	
18	VIRGINIA RETIREMENT SYSTEM	20.416	Bruno Grossi	

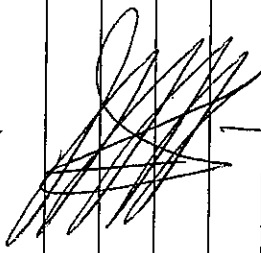
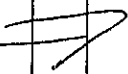
	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
19	ALASKA PERMANENT FUND CORPORATION	185	Bruno Grossi	A
20	COX ENTERPRISES INC. MASTER TRUST	3.200	Bruno Grossi	
21	PF INTERNATIONAL SMALL-CAP FUND	69.600	Bruno Grossi	
22	SHELL CANADA 2007 PENSION PLAN	2.940	Bruno Grossi	
23	RETIREMENT BOARD OF ALLEGHENY COUNTY	25.403	Bruno Grossi	
24	ACADIAN INTERNATIONAL SMALL CAP FUND	228.512	Bruno Grossi	
25	TEXTRON INC MASTER TRUST	134.500	Bruno Grossi	
26	VOYA MULTI-MANAGER INTERNATIONAL SMALL CAP FUND	7.585	Bruno Grossi	
27	XTRACKERS MSCI EUROZONE HEDGED EQUITY ETF	298	Bruno Grossi	
28	FIS GROUP COLLECTIVE INVESTMENT TRUST	23.300	Bruno Grossi	
29	KUMPULAN WANG PERSAAN (DIPERBADANKAN	7.196	Bruno Grossi	
30	VANGUARD EUROPEAN STOCK INDEX FUND	232.456	Bruno Grossi	
31	VANGUARD FTSE ALL-WORLD EX-US SMALL-CAP INDEX FUND	366.663	Bruno Grossi	
32	VIRGINIA RETIREMENT SYSTEM	1	Bruno Grossi	
33	PENSION RESERVES INVESTMENT TRUST FUND	121.360	Bruno Grossi	
34	STATE OF WISCONSIN INVESTMENT BOARD	2.272	Bruno Grossi	
35	FLORIDA RETIREMENT SYSTEM	48.561	Bruno Grossi	
36	ACADIAN INTERNATIONAL EQUITY FUND LLC	16.453	Bruno Grossi	
37	WELLS FARGO AND COMPANY CASH BALANCE PLAN	33.800	Bruno Grossi	
38	EATON VANCE TRUST COMPANY COLLECTIVE INVESTMENT TRUST FOR EM	4.200	Bruno Grossi	
39	KIRAO SMALLCAPS	405.577	Bruno Grossi	
40	LYXINDX FUND - LYXOR MSCI EMU SMALL CAP UE	43.594	Bruno Grossi	

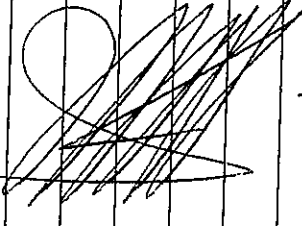
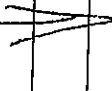
	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
41	SOGECAP SEXTANT PME	1.253.531	Bruno Grossi	
42	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	238.351	Bruno Grossi	
43	SCHWAB INTERNATIONAL SMALL-CAP EQUITY ETF	177.832	Bruno Grossi	
44	VANGUARD FIDUCIARY TRUST COMPANY DEVELOPED MARKETS INDEX TRUST	3.920	Bruno Grossi	
45	PUBLIC AUTHORITY FOR SOCIAL INSURANCE	5.574	Bruno Grossi	

	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
46	INTERNATIONAL PAPER COMPANY COMMINGLED INVESTMENT GROUP TRUST	2.208	Bruno Grossi	
47	G.A.-FUND-B - EURO EQUITIES	51.855	Bruno Grossi	
48	ISHARES MSCI EAFE SMALL-CAP ETF	642.005	Bruno Grossi	
49	BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE GROWTH	166.490	Bruno Grossi	
50	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST	8.400	Bruno Grossi	
51	WISDOMTREE INTERNATIONAL SMALLCAP DIVIDEND FUND	507.934	Bruno Grossi	
52	STATE STREET GLOBAL ADVISORS TRUST COMPANY INVESTMENT FUNDS FOR TAX EXEMPT RETIREMENT PLANS	81.138	Bruno Grossi	
53	STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED ON BEHALF OF RUSSELL INVESTMENTS IRELAND LIMITED	18.571	Bruno Grossi	
54	IAM NATIONAL PENSION FUND	15.674	Bruno Grossi	
55	STATE STREET GLOBAL ADVISORS TRUST COMPANY INVESTMENT FUNDS FOR TAX EXEMPT RETIREMENT PLANS	228.863	Bruno Grossi	
56	BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE STABILITY	87.475	Bruno Grossi	
57	INTERNATIONAL MONETARY FUND	2.798	Bruno Grossi	
58	STATE STREET MSCI EAFE SMALL CAP INDEX SECURITIES LENDING COMMON TRUST FUND	62.717	Bruno Grossi	
59	UBS (LUX) FUND SOLUTIONS	607	Bruno Grossi	
60	BNP PARIBAS B PENSION SUSTAINABLE BALANCED	877.636	Bruno Grossi	
61	CONNECTICUT GENERAL LIFE INSURANCE COMPANY	736	Bruno Grossi	
62	VANGUARD INVESTMENTS FUNDS ICVC-VANGUARD FTSE GLOBAL ALL CAP INDEX FUND	88	Bruno Grossi	
63	ISHARES MSCI EUROPE SMALL-CAP ETF	15.432	Bruno Grossi	
64	UNIVERSAL-INVESTMENT-GESELLSCHAFT MBH ON BEHALF OF STBV-NW-UNIVERSAL-FONDS	4.025	Bruno Grossi	
65	ISHARES MSCI BELGIUM ETF	24.388	Bruno Grossi	
66	WISDOMTREE DYNAMIC CURRENCY HEDGED INTERNATIONAL EQUITY FUND	6.758	Bruno Grossi	
67	VANGUARD DEVELOPED MARKETS INDEX FUND	827.446	Bruno Grossi	

	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
68	TAX-MANAGED INTERNATIONAL EQUITY PORTFOLIO	10.730	Bruno Grossi	✓
69	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST	29.003	Bruno Grossi	
70	AMERICAN CENTURY ETF TRUST-AVANTIS RESPONSIBLE INTERNATIONAL EQUITY ETF	55	Bruno Grossi	
71	WASHINGTON STATE INVESTMENT BOARD	38.046	Bruno Grossi	
72	THOMAS E QUINN THOMAS E QUINN	3.008	Bruno Grossi	
73	ISHARES MSCI EUROPE IMI INDEX ETF	2.365	Bruno Grossi	
74	THE BANK OF NOVA SCOTIA	71	Bruno Grossi	
75	SPDR PORTFOLIO EUROPE ETF	1.804	Bruno Grossi	
76	CX QUANTITATIVE CLIMATE LTD C/O MAPLES CORPORATE SERVICES, (BV) LIMITED, KINGSTON, CHAMBERS,	29.554	Bruno Grossi	
77	SSGA SPDR ETFs EUROPE II PUBLIC LIMITED COMPANY	14.458	Bruno Grossi	
78	VANGUARD TOTAL WORLD STOCK INDEX FUND	56.008	Bruno Grossi	
79	ISHARES CORE MSCI EUROPE ETF	92.325	Bruno Grossi	
80	ISHARES CORE MSCI EAFE IMI INDEX ETF	62.425	Bruno Grossi	
81	PACIFIC SELECT FUND INTERNATIONAL SMALL-CAP PORTFOLIO	501.500	Bruno Grossi	
82	WISDOMTREE EUROPE HEDGED SMALLCAP EQUITY FUND	22.438	Bruno Grossi	
83	ISHARES CORE MSCI TOTAL INTERNATIONAL STOCK ETF	142.196	Bruno Grossi	
84	NATWEST TRUSTEE AND DEPOSITORY SERVICES LIMITED AS TRUSTEE OF ST. JAMES'S PLACE BALANCED MANAGED UNIT T	104.854	Bruno Grossi	
85	WISDOMTREE INTERNATIONAL HIGH DIVIDEND FUND	15.873	Bruno Grossi	
86	VANGUARD FTSE DEVELOPED EUROPE ALL CAP INDEX ETF	1.371	Bruno Grossi	
87	SSGA SPDR ETFs EUROPE II PUBLIC LIMITED COMPANY	23.419	Bruno Grossi	
88	THE BANK OF NOVA SCOTIA	303	Bruno Grossi	
89	SELENIUM	1.572.000	Bruno Grossi	✓

	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
90	VANGUARD FTSE DEVELOPED ALL CAP EX NORTH AMERICA INDEX ETF	13.260	Bruno Grossi	
91	ARROWSTREET (CANADA) GLOBAL SMALL CAP FUND I	44.442	Bruno Grossi	
92	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST	34.481	Bruno Grossi	
93	ALBERT GLOBAL EQUITY MARKET NEUTRAL MASTER FUND LP	10.674	Bruno Grossi	
94	ISHARES CORE MSCI EAFE ETF	191.764	Bruno Grossi	

	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
95	ISHARES MSCI INTL SMALL-CAP MULTIFACTOR ETF	40.085	Bruno Grossi	
96	UBS (LUX) FUND SOLUTIONS	1.383	Bruno Grossi	
97	METROPOLITAN-RENTASTRO SUSTAINABLE GROWTH	271.291	Bruno Grossi	
98	MGI FUNDS PLC	8.186	Bruno Grossi	
99	THE REGENTS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA	321	Bruno Grossi	
100	SSGA SPDR ETFs EUROPE II PUBLIC LIMITED COMPANY	1.230	Bruno Grossi	
101	MERCER QIF FUND PLC	12.356	Bruno Grossi	
102	MERCER UCITS COMMON CONTRACTUAL FUND	12.946	Bruno Grossi	
103	FIDELITY GLOBAL GROWTH AND VALUE INVESTMENT TRUST	150.000	Bruno Grossi	
104	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST	34.201	Bruno Grossi	
105	SPDR S&P INTERNATIONAL SMALL CAP ETF	9.668	Bruno Grossi	
106	REGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS	8.698	Bruno Grossi	
107	THE REGENTS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA	4.523	Bruno Grossi	
108	CALIFORNIA STATE TEACHERS RETIREMENT SYSTEM	118.837	Bruno Grossi	
109	RUSSELL INVESTMENT COMPANY PLC	76.547	Bruno Grossi	
110	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST	17.330	Bruno Grossi	
111	CALIFORNIA STATE TEACHERS RETIREMENT SYSTEM	2.068	Bruno Grossi	
112	MARYLAND STATE RETIREMENT + PENSION SYSTEM	34	Bruno Grossi	
113	CALIFORNIA STATE TEACHERS RETIREMENT SYSTEM	16.243	Bruno Grossi	
114	THE REGENTS OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA	3	Bruno Grossi	
115	STATE STREET GLOBAL ALL CAP EQUITY EX-US INDEX PORTFOLIO	27.987	Bruno Grossi	
116	MERCER QIF CCF	12.696	Bruno Grossi	

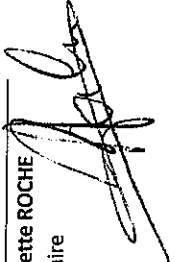
	Actionnaires		Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
117	MONTANA BOARD OF INVESTMENTS		21.446	Bruno Grossi	
118	COLLEGE RETIREMENT EQUITIES FUND		118.797	Bruno Grossi	
119	STATE OF NEW JERSEY COMMON PENSION FUND D		27.304	Bruno Grossi	
120	ISHARES VII PLC		26.322	Bruno Grossi	
121	MARYLAND STATE RETIREMENT + PENSION SYSTEM		10.336	Bruno Grossi	
122	CITY OF NEW YORK GROUP TRUST		24.283	Bruno Grossi	
123	STICHTING PHILIPS PENSIOENFONDS		17.026	Bruno Grossi	
124	FIDELITY GLOBAL INTRINSIC VALUE INVESTMENT TRUST		500.000	Bruno Grossi	
125	VANGUARD INVESTMENTS FUNDS ICVC-VANGUARD ESG DEVELOPED WORLD ALL CAP EQUITY INDEX FUND (UK)		512	Bruno Grossi	
126	VANGUARD INVESTMENT SERIES PUBLIC LIMITED COMPANY		51.192	Bruno Grossi	
127	ACADIAN GLOBAL MARKET NEUTRAL FUND, LLC C/O ACADIAN ASSET MANAGEMENT LLC, ACTING AS FUND MANAGER		3.896	Bruno Grossi	
128	SEGALL BRYANT & HAMILL INTERNATIONAL FUND, LP		509	Bruno Grossi	
129	MISSOURI EDUCATION PENSION TRUST		11.635	Bruno Grossi	
130	AQR INTERNATIONAL SMALL CAP EQUITY FUND, L.P.		30.776	Bruno Grossi	
131	BLACKROCK ASSET MANAGEMENT SCHWEIZ AG ON BEHALF OF ISHARES WORLD EX SWITZERLAND SMALL CAP EQUITY INDEX FUND		662	Bruno Grossi	
132	VANGUARD FUNDS PUBLIC LIMITED COMPANY		191	Bruno Grossi	
133	THE NOMURA TRUST AND BANKING CO., LTD. RE: FIDELITY GLOBAL VALUE ADVANCE EQUITY MOTHER FUND		1.256.935	Bruno Grossi	
134	PARAMETRIC INTERNATIONAL EQUITY FUND		65.622	Bruno Grossi	
135	VANGUARD INVESTMENT SERIES PUBLIC LIMITED COMPANY		9.502	Bruno Grossi	
136	SEGALL BRYANT & HAMILL INTERNATIONAL SMALL CAP FUND		167.699	Bruno Grossi	
137	ARROWSTREET INTERNATIONAL EQUITY ACWI EX US ALPHA EXTENSION TRUST FUND		50.018	Bruno Grossi	
138	FIDELITY SALEM STREET TRUST: FIDELITY TOTAL INTERNATIONAL INDEX FUND		66.804	Bruno Grossi	

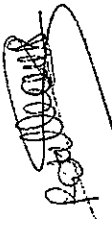
	Actionnaires	Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
139	AMERICAN CENTURY ETF TRUST-AVANTIS INTERNATIONAL EQUITY ETF	16.489	Bruno Grossi	
140	BLK MAGI FUND A SERIES TRUST OF BLACKROCK GLOBAL INVESTMENT TRUST	59	Bruno Grossi	
141	SEGALL BRYANT & HAMILL INTERNATIONAL SMALL CAP TRUST	549.918	Bruno Grossi	
142	ACADIAN NON-US SMALL-CAP LONG-SHORT EQUITY FUND, LLC	44.136	Bruno Grossi	
143	SEI GLOBAL MASTER FUND PLC / THE SEI FACTOR ALLOCATION GLOBAL EQUITY FUND - VALUE	21.891	Bruno Grossi	
144	AQR ABSOLUTE RETURN MASTER ACCOUNT L.P.	23.747	Bruno Grossi	
145	AMERICAN CENTURY ETF TRUST - AVANTIS INTERNATIONAL EQUITY FUND	2.474	Bruno Grossi	
146	FIDELITY COMMON CONTRACTUAL FUND II - FIDELITY EUROPE EX-UK EQUITY FUND (ACADIAN)	14.060	Bruno Grossi	
147	DI SELECT TACTICAL ASS. ALLOCATION DK DKK KL	10.542	Bruno Grossi	
148	DI SELECT, TACTICAL ASS. ALL EURO - ACC. KL	4.378	Bruno Grossi	
149	AQR DELPHI LONG SHORT EQUITY MASTER ACCOUNT LP	4.098	Bruno Grossi	
150	EMN ASC FUND LP	3.228	Bruno Grossi	
151	ACADIAN GLOBAL WITH OPPORTUNISTIC SHORTING FUND	29.384	Bruno Grossi	
TOTAL		114.682.190		

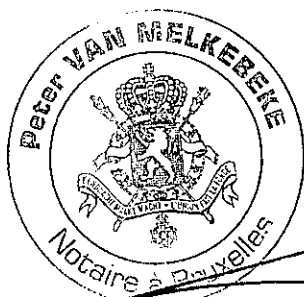
sur un nombre total de
222.929.980 actions
dont 180.256.058
actions disposant du
droit de vote

Les membres du bureau :


Bruno GROSSI
Président


Antoinette ROCHE
Secrétaire

Actionnaires		Nombre d'actions	Mandataire	Signatures
 Lydie ROULLEAUX Scrutateur	 Isabelle de NEUVILLE Scrutateur			



Cette expédition est délivrée, avant enregistrement,
dans le seul but d'être déposée
au Greffe du Tribunal de l'entreprise"

POUR EXPEDITION CONFORME

8 ROL(LEN)
RÔLE(S)